



licenciement economique suite a une baisse d'activité

Par **lignan 34**, le **23/01/2012** à **19:31**

Bonjour,

je travail dans une société hôtellerie restauration qui étais en liquidation et a étais racheter en février 2011 mon employeur veu licencier toute les femmes de chambre ainsi que la gouvernante et faire appel a une société de nettoyage pour faire le travail a notre place . il veu nous licencier pour raison économique car il dit subir une baisse d'activité. quel sont les possibilité qui me sont donner pour me défendre.

Par **P.M.**, le **23/01/2012** à **22:26**

Bonjour,

Malheureusement, l'externalisation des tâches est reconnue comme justifiant un licenciement économique si le poste est supprimé...